RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du vendredi 17 février 2012

Conseillers communautaires en exercice: 139

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs -46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.5, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 10.1, 10.2, 10.3, 10.4, Motion, 4.1. (Le rapport 3.4 a été retiré de l'ordre du jour).

La séance est ouverte à 19h45 et levée à 22h45.

Etaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Eric ALAUZET (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET (à partir du rapport I.I.I), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (à partir du rapport I.I.I), M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-François GIRARD, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (ijugu'au rapport I.I.I), Mme Martine JEANNIN, M. Jean-Sáhastian JEIRA (jugu'au rapport I.I.I), Mme Martine JEANNIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Christophe LIME (à partir du rapport 1.1.1), M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Corinne TISSIER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Busy: M. Philippe SIMONIN Chaleze: M. Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.1) Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT (représenté par M. Francis MISSEMER), M. Raymond REYLE (représenté par Mme Jocelyne IWASINTA) Champagney : M. Claude VOIDEY Châtillonle-Duc: M. Philippe GUILLAUME Chaucenne: M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine: M. Jacky LOUISON Deluz: Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin: M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (représenté par Mme Brigitte ANDREOSSO) Fontain: M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes: Mme Maryse MILLET Grandfontaine: M. François LOPEZ La Chevillotte: M. Jean PIQUARD La Vèze: M. Jacques CURTY Mamirolle: M. Daniel HUOT. M. Robert POURCELOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines: M. Marcel FELT Montfaucon: M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 1.1.1) Morre: M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET Nancray: M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Noironte: M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS Osselle : M. Jacques MENIGOZ (représenté par Mme Danielle GIRARDOT) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport I.I.I) Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise: M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH Torpes: M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit: Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés: M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1).

Etaient absents: Amagney: M. Thomas JAVAUX Arguel: M. André AVIS Besançon: Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise FELLMANN, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Solange JOLY, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Marie-Noëile SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT Beure: M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières: M. Bertrand ASTRIC, M. Roland DEMESMAY Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE Champoux: M. Thierry CHATOT Champvans-les-Moulins: M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc: Mme Catherine BOTTERON Chemaudin: M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête: M. Gérard GALLIOT, M. Jean-Pierre PROST Francis: Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Grandfontaine: M. Laurent SANSEIGNE Larnod: Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris: M. Cédric LINDECKER Miserey-Salines: M. Denis JOLY Montferrand-le-Château: M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Novillars: M. Philippe BELUCHE Pelousey: M. Claude OYTANA Pirey: M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay: M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré: M. Jean-Pierre ISSARTEL Routelle: M. Claude SIMONIN Serre-les-Sapins: M. Christian BOILLEY Thoraise: M. Jean-Michel MAY Vorges-les-Pins: M. Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : D. PARIS

<u>Procurations de vote</u>:

Mandants: H. AKODAD, T. BENETEAU, YM. DAHOUI, JJ. DEMONET, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, L. HAKKAR (à partir du rapport 1.1.2), V. HINCELIN, S. JOLY (à partir du rapport 1.1.1), JS. LEUBA (à partir du rapport 1.1.2), C. MICHEL, M. OMOURI (à partir du rapport 1.1.1), D. POISSENOT, J. SCHIRRER (jusqu'au rapport 0.1), MN. SCHOELLER, C. THIEBAUT, R. DEMESMAY, C. BOTTERON, JM. ROTH, F. GILLET, C. PREIONI, S. MONLLOR, M. COTTINY, P. BELUCHE, C. OYTANA, JM. BOUSSET, JM. MAY.

Mandataires: F. MONNEUR, E. DUMONT, JP. GOVIGNAUX, N. WEINMAN, J. PANIER, S. WANLIN, JC. ROY (à partir du rapport 1.1.2), B. CYPRIANI, C. LIME (à partir du rapport 1.1.1), F. GERDIL (à partir du rapport 1.1.2), N. BODIN, P. BONNET (à partir du rapport 1.1.1), M. LOYAT, J. MARIOT (jusqu'au rapport 0.1), JL FOUSSERET, C. DEVESA, F. LOPEZ, P. GUILLAUME, C. VOIDEY, JY. PRALON, D. PARIS, JM. CAYUELA, G. BAULIEU, B. BOURDAÍS, C. BARTHELEY, JM. FAIVRE, R. DEMESMAY.

Délibération n°2012/001651

Rapport n°5.3 - Marché de fourniture de mobilier pour la Cité des Arts et de la Culture

Marché de fourniture de mobilier pour la Cité des Arts et de la Culture

Rapporteur: Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Commission: Culture, Tourisme, Sports

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016	Montant de l'opération : 545 000 € HT sur
AP/CP Cité des Arts	2012/2013 (dont 170 000 € de participation de la
(Budget annexe CRR)	Région)
Sous réserve du vote du BP 2012 et du PPIF 2012-2016	

Résumé:

L'avancement du chantier de la Cité des Arts est conforme aux prévisions, il prévoit une ouverture du Conservatoire début janvier 2013 et du Fonds Régional d'Art Contemporain au printemps 2013.

Le groupement de commandes constitué dans le cadre de la réalisation de la Cité des Arts couvre l'acquisition du mobilier et du matériel qui sera installé dans les deux bâtiments.

Il est proposé dans le présent rapport d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à passer sur appel d'offres et à signer, au titre du groupement de commandes, le marché à bons de commande de fourniture de mobilier et matériel pour la Cité des Arts pour un montant maximum de 545 000 € HT.

I. Rappel du contexte

Le Grand Besançon, la Région Franche-Comté et la Ville de Besançon se sont associés en 2007 dans un groupement de commandes pour construire ensemble un grand pôle culturel. La Cité des Arts et de la Culture abritera ainsi le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) du Grand Besançon et le Fonds régional d'Art Contemporain (FRAC) de Franche-Comté, sur 11 000 m² environ.

Les travaux, en cours depuis mai 2010, dureront jusqu'à fin 2012. Le CRR entrera dans ses nouveaux murs en janvier 2013, le FRAC ouvrira ses expositions au printemps 2013.

Le bâtiment doit ainsi être entièrement équipé en mobilier et matériel pour fin octobre 2012, afin d'être en fonctionnement lors de l'ouverture du Conservatoire en janvier 2013.

II. Objet

Le marché aura pour objet l'acquisition de mobilier et de matériel pour équiper la Cité des Arts, à savoir :

- mobilier de bureau (administration, accueil, salles de réunion...) pour le CRR et le FRAC,
- équipement pour le centre de documentation (commun),
- équipement pour les studios d'artistes du FRAC et la salle de convivialité (commune),
- mobilier pour la salle de conférences du FRAC, la salle d'orchestre et les salles de répétition du CRR.
- matériel de bureau (lampes, porte-manteaux, chariots etc.) pour le CRR et le FRAC.

L'estimation globale du marché est de 545 000 € HT (375 000 € pour la CAGB, 170 000 € HT pour la Région).

III. Forme et durée du marché

La forme retenue est celle d'un marché à bons de commande passé pour une durée d'un an, reconductible une fois pour une durée d'un an.

Compte tenu du montant estimé des besoins, la procédure de passation retenue est l'appel d'offres en application des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté, sous réserve du vote du BP 2012 et du PPIF 2012-2016 :

- se prononce favorablement sur la passation du marché mobilier pour la Cité des Arts,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, à lancer et à signer le marché ainsi que toutes les pièces nécessaires à sa bonne exécution, dans la limite des crédits inscrits au budget et rappelés ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 107 Contre: 0 Abstention: 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Boubs
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le 2 4 FEV. 2012

Délibération du Conseil de Communauté du vendredi 17 février 2012 Communauté d'Agglomération du Grand Besançon